ILLE-ET-VILAINE

Document d'information tarifaire

Nom du prestataire de compte : Crédit Agricole Ille et Vilaine

Intitulé du compte : Compte de dépôt PARTICULIERS

Date : 01 décembre 2023

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans Vos tarifs au quotidien – Principales conditions tarifaires
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
Services de compte généraux		
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne Particulier]		**Gratuit**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS		**Gratuit**
Tenue de compte	Par mois : **Total des frais annuels :**	2.50 € **30,00€**
Commission d'intervention	Par opération : Plafond journalier : Plafond mensuel :	8€ 8€ **25€**
Paiements (à l'exclusion des cartes)		
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence vers une autre banque que le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine Par internet	**4,25 €** **Gratuit**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Par opération	**Gratuit**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Par opération	**Gratuit**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4, rue Louis Braille - 35136 Saint Jacques de la Lande – 775 590 847 RCS Rennes.Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057. (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI d'Ille-et Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 72082 Paris Cedex 2.
Identifiant unique CITEO : FR 234290_03SIUV.

Cartes et espèces		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [MasterCard ou VISA]	**Total des frais annuels**	**47,10 €**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [MasterCard ou VISA]	**Total des frais annuels**	**42,85 €**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'autre Carte	**Total des frais annuels**	**17,65 €**
Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) [MasterCard ou VISA]	Par opération à partir du 3ème retrait mensuel	**1€**
Autres services		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SécuriCOMPTE]	Par mois **Total des frais annuels**	2 € **24 €**

Offre groupée de services	Frais	
[Essentiel] (offre groupée la plus commercialisée*) comprenant : **Gestion du compte** . Tenue de compte . Service d'alerte par SMS : Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement . E-relevé mensuel **Commission d'intervention** . Commission d'intervention : 1 commission par an **Moyens et opérations de paiement** . Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) [Mastercard Standard] ou [Visa Classic] . Envoi de la carte en pli simple à la demande du client . Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) . Frais de refabrication de la carte perdue ou volée . Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) . Emission et réception d'un virement Instantané SEPA . Frais par paiement d'un prélèvement SEPA . Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA . Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA . Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	Par mois Sociétaire Non sociétaire **Total des frais annuels** - **Sociétaire** - **Non sociétaire**	 10,00€ 11,00€ **120 €** **132,00 €**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4, rue Louis Braille - 35136 Saint Jacques de la Lande – 775 590 847 RCS Rennes.Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057. (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI d'Ille-et Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 72082 Paris Cedex 2.
Identifiant unique CITEO : FR 234290_03SIUV.

. Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur . Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque de banque par an **Retrait d'espèces par carte au moyen de la carte incluse dans l'offre** . Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine . Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement . Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement **Paiement par carte au moyen de la carte incluse dans l'offre** . En euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **Assurance de la Banque au Quotidien** . Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus **Merci pour L'INFO (version numérique)** . Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'INFO : 2 demandes par an . Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com . Le magazine Merci pour L'INFO (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique. * offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.	
Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.	
Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.	

Informations sur les services supplémentaires
Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Services	Frais	
. Commission d'intervention	Par opération	8 €
	Plafond journalier	8€
	Plafond mensuel	**25 €**
Frais d'émission d'un chèque de banque	Par opération	**15,50€**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4, rue Louis Braille - 35136 Saint Jacques de la Lande – 775 590 847 RCS Rennes.Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057. (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI d'Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 72082 Paris Cedex 2.
Identifiant unique CITEO : FR 234290_03SIUV.